

Confédération luxembourgeoise du commerce (clc)

Un marché du travail tendu

La confédération luxembourgeoise du commerce (clc) est une organisation patronale représentant des fédérations et des entrepreneurs indépendants établis au Luxembourg, issus des secteurs commerce, transports et services.

Politiquement neutre, elle est la voix de ces secteurs et a synthétisé les principaux messages des membres affiliés et adhérents en prévision des prochaines élections législatives. Nous publions l'extrait qui concerne le monde de travail.

La plupart des secteurs représentés par la clc connaissent des difficultés croissantes pour recruter de la main d'œuvre qualifiée localement. Le réservoir de la Grande Région commence à s'épuiser.

La politique récente visant à un meilleur équilibre vie professionnelle / vie privée a été un accélérateur du problème pour les TPE et PME. En particulier, le congé parental nouvelle mouture est jugé comme étant une « catastrophe » par bon nombre de chefs d'entreprises de petite taille. A rappeler ici que 95 % de l'emploi au Luxembourg est fourni par des entreprises de moins de 50 salariés. La clc souhaite souligner que cette flexibilisation du congé parental n'a trouvé l'aval de l'UEL, association faîtière du patronat luxembourgeois, qu'à la condition de la mise en place d'une flexibilisation correspondante de l'organisation du temps de travail.

Cette flexibilité de l'organisation du temps de travail n'ayant pas été accordée, la réforme mise en œuvre étant parfaitement dénuée d'intérêt pour les entreprises, les TPE et PME se trouvent à devoir gérer des remplacements à répétition sur un marché de l'emploi extrêmement tendu sur les profils qualifiés.

Le recrutement de chauffeurs est un sujet qui préoccupe les entreprises de transport. De moins en moins de chauffeurs frontaliers viennent travailler au Luxembourg et des chauffeurs routiers sont quasiment introuvables sur le marché d'emploi national. La problématique d'embauche affecte surtout les transports internationaux lesquels deviennent de moins en moins populaires parmi les chauffeurs routiers à cause des nombreux inconvénients que ceux-ci entraînent. Afin de satisfaire la demande de chauffeurs, des jeunes et des demandeurs d'emplois doivent être attirés vers le secteur des transports et de la logistique par la mise en place de formations organisées en partenariat avec l'ADEM ayant comme finalité l'obtention d'un permis de conduire C ou CE et l'embauche par les sociétés de transports.

A noter également que suite aux changements de la fiscalité pour les frontaliers, les entreprises ont de plus en plus de mal à trouver des collaborateurs venant de la Grande-Région, les salaires nets n'étant plus aussi intéressants qu'auparavant.

Le problème de la qualification des personnels présents sur le territoire n'a également pas été amélioré par la récente réforme de

la formation professionnelle continue qui a assez nettement réduit les subventions en la matière, voire les a exclues pour les formations obligatoires. La logique d'une telle réduction, alors que toutes les parties prenantes au niveau national s'accordent par ailleurs pour dire qu'il faut miser sur la qualification des personnes pour faire face à la 4e révolution industrielle, n'est pas évidente. La clc verrait ainsi d'un très bon œil des améliorations dans ce contexte afin de permettre aux PME de former le personnel dont elles ont besoin.

Dans le même ordre d'idées, vu la tension sur le marché du travail pour les personnes qualifiées professionnellement, il n'est pas souhaitable de compliquer encore plus les choses par des exigences linguistiques non liées au métier à proprement parler. Ainsi, dans le secteur des crèches privées, la mise en place du Programme d'Éducation Plurilingue se heurte, elle aussi, à des problèmes logistiques considérables. Les formations du Référent Pédagogique PPL ont été prises d'assaut et le nombre de places offertes est largement insuffisant, les formations de l'année 2018 sont déjà complètes en langue française. Les crèches privées se retrouvent donc dans la situation absurde de devoir produire et appliquer

un Programme d'Éducation Plurilingue pour le 3 avril 2018 alors que leurs Référents n'auront pas même commencé leur formation. Toujours dans le secteur des crèches privées, la clc s'étonne que le statut d'une partie des salariés des crèches au regard de l'obligation de maniement du luxembourgeois soit encore plus exigeant que pour les fonctionnaires.

Alors que les tests de nationalité (condition pour obtenir le statut de fonctionnaire) requièrent un niveau de compétence au minimum au niveau B1 du cadre européen commun de référence pour les langues pour la compréhension de l'oral et du niveau A2 du même cadre pour l'expression orale, le niveau C1 est exigé pour les salariés des SEA au titre du Programme d'Éducation Plurilingue.

Ceci semble être une exigence manifestement exagérée qui devrait être revue d'urgence, ce qui permettrait également de faciliter le recrutement de collaborateurs dans ce secteur. Sur ce point de la

main d'œuvre, il nous faut conclure par deux difficultés majeures liées au cadre économique mis en place par l'État luxembourgeois :

1. La concurrence déloyale de l'État luxembourgeois en tant qu'employeur. Nos PME ont tout le mal du monde à trouver du personnel compétent et/ou à le former, mais dès qu'ils sont prêts et parlent luxembourgeois, ils partent travailler pour l'État ou les communes.

2. La récente revalorisation spectaculaire des salaires dans les secteurs soins et action sociale, ainsi que des hôpitaux ont également accentué la pression sur nos PME. Or cette revalorisation n'a été rendue possible que par l'appui du gouvernement aux revendications des syndicats.

La clc a bien conscience qu'il va être difficile de réduire les salaires et traitements dans ces secteurs, mais demande aux partis politiques de ne pas aggraver le problème en observant un gel total des

niveaux de salaires pour les 5 prochaines années.

Dans le même contexte, la clc s'oppose radicalement à toute hausse du salaire social minimum. Cette hausse serait une subvention directe à l'automatisation et à la sous-traitance à l'étranger et provoquerait une hausse de la concurrence déloyale des entreprises de la Grande Région et au-delà. Par ailleurs elle aura un effet induit à la hausse sur les salaires dans nos entreprises. La clc demande ainsi aux partis politiques de s'exprimer clairement contre une hausse du SSM brut.

Ces hausses salariales dans tous les secteurs empêchent de plus en plus de rémunérer les collaborateurs selon leur mérite, les hausses devant être également réparties, même aux collaborateurs moins performants. ♦

La version intégrale du texte sur www.clc.lu

public forum

Demokratie und politische Kultur in Luxemburg

Eine *forum*-Diskussion mit Vertretern von ADR, déi gréng, déi Lénk, DP, CSV und LSAP aus Anlass der Parlamentswahlen vom 14. Oktober

Wann? Am 21. September um 19.30 Uhr

Wo? In der Kulturfabrik, Esch-Alzette

Informationen auf www.forum.lu und der Facebook-Seite www.facebook.com/forum.Luxemburg

Eine Veranstaltung in Zusammenarbeit mit der Kulturfabrik